



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Lundi 01 Février 2010 - Siège de la chorale

1, rue Vauban 68100 Mulhouse

Présents : François BRUN, Thérèse CANDAU, Georges COGORDAN, Jean-Michel GIRARD, Andrée GRAFF, Geneviève VOGEL.

Absents excusés : Martine BRISVALTER, Marie-Emmanuelle CEREJA, Martine LOEVERT.

La réunion des membres du comité débute à 20 h 30 avec pour tâche première la distribution des rôles à chacun des membres.

1. Composition du comité :

à l'unanimité sont élus :

- **Président** : Jean-Michel GIRARD
- **Secrétaire** : Georges COGORDAN
- **Trésorière** : Geneviève VOGEL
- **Documentaliste chargée des partitions** : Thérèse CANDAU
- **Contribution à des tâches diverses** (organisation des concerts, manifestations, animations, festivités, etc...) : François BRUN, Martine BRISVALTER, Marie-Emmanuelle CEREJA, Andrée GRAFF, Martine LOEVERT.

2. Définition de quelques tâches :

- L'observation du bilan financier relatif à la saison 2008/2009 et rédigé par l'ancienne trésorière, Christine Richert, laisse apparaître, en Juin 2009, un solde positif de **798,10 €**.
- Pour mémoire, il est rappelé qu'il conviendra de payer les assurances du local et le défraiement de Nathalie Hérold, Chef de chœur.
- Mélanie dont la facture est émise par la Mission « Voix Alsace » et à qui nous versons les sommes correspondantes. En raison de l'heure tardive du dernier train, Mélanie ne reviendra plus le Mercredi soir.
- Karen dont la facture est aussi émise en fin d'année par la Mission « Voix Alsace ». Les sommes sont alors versées à cet organisme. Le réalisation des CD de travail sera directement réglée à Karen.
- Pour réaliser toutes ces opérations financières, le nouveau comité étant constitué, il convient maintenant que les responsables déposent leur signature à la banque.

3. Gestion de notre site :

Les codes d'accès sont désormais en notre possession. Par souci de cohérence, il a été convenu que la gestion du site incombait à une seule personne et, pour le moment, c'est notre Président, Jean-Michel GIRARD, qui s'occupera de la mise à jour.

4. Relation avec La Chef de Chœur :

C'est le Président de la Saltarelle qui sera le contact privilégié de la Chef de Chœur à des fins d'ajustement. L'autorité et le talent de Nathalie Hérold sont unanimement reconnus et, un programme

ayant été défini et arrêté, il n'est du ressort de personne de le contester. Afin d'éviter des répétitions hachées, il est demandé à chaque choriste la plus grande attention. En outre, l'interpellation de la chef de chœur en cours de répétition doit être limitée et, comme il sied en pareille occasion, formulée de façon courtoise. Le comité exprime cependant le souhait que les répétitions par pupitre soient écourtées au profit de celles en Tutti. Peut-être faudrait-il aussi prévoir, au moment de l'élaboration du programme annuel, des pièces plus populaires et moins techniques que celles que nous étudions en ce moment et ce afin de toucher un public plus nombreux et satisfaire aussi les diverses sensibilités au sein de notre chorale.

5. Répétiteurs :

- **Soprano** : Emmanuelle BOLOT et Martine BRISVALTER.
- **Alto** : Andrée GRAFF et Thérèse CANDAU.
- **Ténor** : Thierry BECUWE et Alain RUFF.
- **Basse** : Jean SAUCIER et éventuellement François BRUN.

6. Concerts à venir :

Il est rappelé les dates des concerts :

- Eglise St Ulrich à Morschwiller le Bas le Dimanche 6 Juin 2010.
- Chapelle St Jean est fixé au Mercredi 9 Juin 2010.
- Temple St Paul à Mulhouse le Dimanche 13 Juin 2010.

Il est à noter qu'il existe des responsables pour chaque concert programmé. En ce qui concerne le concert à St-Paul, s'informer s'il est possible de répéter dans les locaux du temple le Vendredi 11 Juin 2010.

7. Heures des répétitions et régularité aux répétitions :

Le portillon du parking et les portes d'accès aux salles de répétition seront ouvertes **à partir de 20 h** pour un **démarrage des répétitions au plus tard à 20 h 15**.

Pour garantir des concerts de qualité et espérer progresser, il est vivement conseillé à chaque choriste d'assister, autant que faire se peut, à toutes les répétitions. Il y va de l'intérêt de chacun, de la réputation de la chorale et, par là même, de son rayonnement.

8. Statuts :

Après relecture et éventuellement modification, les statuts de notre association seront publiés sur notre site et paraîtront dans un journal local.

9. Festivités :

Il est envisagé d'organiser une fête le dimanche 20 ou 27 Juin. Cela pourrait se traduire par une petite ballade dans les Vosges, suivi d'un déjeuner dans une ferme auberge.

Il n'a pas été fixé de date pour la nouvelle réunion du comité.

Le Président clôt la séance à 22 h 30.

Le Président :

Jean Michel GIRARD

Le Secrétaire :

Georges COGORDAN